Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20261104-D2026_11_05-DE

Mairie de PORCARO

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 28 octobre 2026

Membres en exercices : 15
Présents : 13 Absents excusés : 2
Votants : 15

PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Jean-Stéphane RENAUD, Aurélie BONNETAIN, Charles de CADARAN, Delphine BIZE, Didier BEBIN, Karine JOUIN, Loïc GOUELLO, Anne-Sylvie JOLLY, Miguel COUDREUSE, Yvanna ROZE, Romain HERVIAULT, Pierre LE GUENEDAL
ABSENTS EXCUSÉS : Charles de CADARAN (pouvoir à Didier BEBIN), Valérie CONCHE (Pouvoir à Loïc GOUELLO)

Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h35 et invite le Conseil à élire un secrétaire. Delphine BIZE conseillère déléguée, est désignée en qualité de secrétaire de séance. La séance a été publique.

TARIFS EAU ET REDEVANCE ASSAINISSEMENT **D2026-11-05**

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L213-10-, et articles D213-48-12-8 à -13, et D213-48-35-2
Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,
Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié ;
Considérant la moyenne nationale de prix /m3 pour l'eau potable en France de 2,39 € TTC/m3 ;
Considérant la moyenne nationale de prix/m3 pour l'assainissement collectif de 2 ,50 € TTC/m3 ;
Considérant que les redevances de performance sont calculées selon la formule :
Tarif 2027 fixé par l'Agence de l'Eau × coefficient de modulation (0,3 à 1) ;
Considérant qu'à compter de 2026, le coefficient est appliqué sur la base des performances de l'année N-2 (2025). Selon les données de l'Agence de l'Eau **le coefficient de performance Assainissement Collectif en 2027 sera de 0,3.** *(Simulation sur : https://teleservices.lesagencesdeleau.fr/Portail.aspx)*

Il convient de fixer le tarif de la contrevaleur pour la redevance de performance Assainissement Collectif ;

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20261104-D2026_11_05-DE

Il convient également de fixer le tarif : de part fixe et de la part variable 2027 ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

- De modifier à compter du 1er janvier 2027 les tarifs de la redevance d'assainissement collectif et la participation pour Assainissement collectif selon le tableau ci-dessous :

TARIFS ASSAINISSEMENT	2026	PROPOSITION pour 2027
Abonnement	60 € HT/an	60 € HT/an
/m3 consommé	1,10 € HT	1,15 € HT
Raccordés à l'assainissement collectif sans abonnement eau potable	Forfait 90 €HT/an	Forfait 90 €HT/an

- De fixer, à compter du 1er janvier 2027, la contre-valeur de l'assainissement collectif suivante [Tarif 2027 de l'Agence soit 0.28 € × coefficient de performance soit 0.3] = **0.084 €/m³**
Cette contrevaleur sera facturée et recouvrée auprès des usagers du service public et reversée à la collectivité compétente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Sylvie CHEDALEUX

MAIRIE DE PORCARO 56380 (Morbihan)

Le secrétaire de séance,
Delphine BIZE